



# LE POLITIQUE,

## JOURNAL DE LIÈGE.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 11 francs pour Liège, et 13 francs pour les autres villes du royaume. Un Numéro séparé se vend 16 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

### ANGLETERRE. — LONDRES, LE 15 DÉCEMBRE.

On écrit de Lisbonne, le 12 décembre :  
M. J. Oliveira a présenté hier, aux cortès, plusieurs projets financiers, pour se procurer des ressources. Le premier et le plus essentiel de ces projets a pour but d'émettre 3 millions de contos de papier monnaie, en lettres de 5, 10, 15 et 25,000, payables en 1840, par les négociants en tabac, c'est-à-dire à dépenser dans les trois premiers mois de 1838, une grande partie de revenus de 1841 ; le second tend à affermer la perception des dîmes, ce qui est un excellent moyen ; le troisième a pour objet, de former du papier monnaie un fonds portant intérêt ; mais quand on pense que le prix actuel de ce papier monnaie est de 62, celui du 5 p. c. 52, sans acheteurs, le 4 p. c. de 38 à 40 ; on conçoit qu'il n'y aura aucun avantage pour les détenteurs de ce papier.

Par suite de l'opposition d'un pirate, sous le pavillon espagnol, dans les îles occidentales, les ministres ont résolu d'y envoyer un sloop de guerre et un brick. Les ports du Portugal ont été déclarés francs, pour tous les navires portant les couleurs des républiques de l'Amérique du Sud. (*Morn. Post*)  
— La reine se rendra au parlement vendredi ou samedi prochain, pour donner l'assentiment royal au bill relatif à la liste civile, et pour remercier la chambre des lords et celle des communes, conformément à l'usage établi en pareille occasion.

— Les nouvelles du Canada en date du 18 novembre nous apprennent que de nombreuses arrestations avaient été exécutées par ordre du gouvernement à Montréal, St. John et Québec. On cite parmi les personnes arrêtées les chefs des mécontents MM. Papineau, Ouimet, président du club des *Fils de la liberté*, Morin, chef du comité central permanent de Québec. Une lutte sanglante a eu lieu entre un piquet de cavalerie accompagné d'un commissaire de police qui escortait deux prisonniers politiques, MM. Davignon et Desmarès, maître de postes, de St. John's à Montréal, et une bande d'hommes armés. Une trentaine de coups de fusil ont été échangés de part et d'autre, il y a eu plusieurs tués et blessés et les deux prisonniers ont été délivrés par la bande.

Le commandant militaire du Canada, sir John Colborne, a déployé de grande mesure pour comprimer la fermentation ; une partie de la province de Montréal sera mise en état de siège. On pense que la crise est imminente.

### FRANCE. — PARIS, LE 19 DÉCEMBRE.

Hubert, interrogé samedi par M. Jourdain, juge d'instruction, a refusé de répondre ; il a déclaré à ce magistrat qu'il n'avait point à s'expliquer devant lui, et qu'il le ferait seulement devant ses juges naturels, les jurés.

On a arrêté dans la matinée le sieur Cluzet, ancien portier de la maison où demeurait le sieur Giraud, rue d'Enfer, n. 76, et le sieur Calmès, limonadier au coin de la rue Française. On présumait que ce dernier, Suisse d'origine, avait entretenu des relations avec Hubert qui, lui-même, est Alsacien.

Après un court interrogatoire, les sieurs Cluzet et Calmès, sur lesquels il ne planait pas de charges, ont été mis en liberté.

### FEUILLETON.

#### LE SALON DE LA REINE HORTENSE, DUCHESSE DE ST.-LEU.

Ce salon qui a résisté au trône et à l'exil, est la preuve la plus frappante du charme que peut exercer une maîtresse de maison, aimable en dépit des deux plus grands ennemis de la conversation : l'étiquette et la monotonie. « Est-il vrai, demandait un jour l'empereur à la reine Hortense, on dit que l'on cause chez vous ? » et la jeune reine, embarrassée de cette question comme d'un reproche, répondit qu'étant trop souffrante pour faire de la musique ou recevoir toute la cour, elle était souvent réduite à causer avec les personnes de sa maison.

Elle n'osait avouer que ces jours de causeries étaient ceux qu'elle préférait, d'abord parce qu'elle savait que Napoléon n'aimait pas les salons causeurs ; il en sortait toujours quelques bons mots sur les choses ou sur les gens qui étaient l'intérêt du moment, et ce babil importunait l'empereur ; ensuite elle redoutait tout ce qui pouvait servir la malveillance, acharnée de tout temps contre elle ; le souvenir des calomnies qui l'avaient poursuivie dès les premiers mois de son mariage la rendait craintive, et ce beau-frère si puissant, si rayonnant de gloire, quoique si paternellement affectueux pour elle, lui inspirait une sorte de terreur dont sa mère et l'empereur lui-même riaient quelquefois. Il a fallu toute la force du désespoir filial pour vaincre l'exces de la timidité de la reine de Hollande près de Napoléon.

Malgré tout ce qui distinguait le salon royal de la reine de Hollande, ce n'était qu'une cour moins insipide que les autres ; on y faisait de meilleure musique qu'au château des Tuileries, bien que ce fut avec les mêmes chanteurs et les mêmes symphonistes, mais l'on ne sait ce que peut sur un artiste la certitude d'être bien écouté et justement apprécié ; aussi Garat et Crescentini se faisaient-ils une fête des concerts de la reine Hortense, tant ils attachaient de prix au suffrage de la femme qui composait les plus jolies romances. Ce n'est là qu'un mérite, un privilège, à la portée de toutes les princesses qui aiment et cultivent les arts. Mais conserver dans l'exil tous ces avantages d'une position d'élite, réunir dans son salon (sans le secours de l'esprit de parti) les illustrations en tous genres, en faire l'asile des opprimés, le rendez-vous des protecteurs, l'ambition des artistes et des gens comme il faut de tous les pays, car tous désiraient y être admis, voilà un de ces prodiges qu'on ne saurait opérer sans un véri-

table supériorité, et voilà ce qu'était dans l'exil le salon de la reine Hortense, ou plutôt de la duchesse de St. Leu.

Ces deux lieux servaient à reconnaître l'état, le pays et les opinions de tous les gens qu'elle recevait : les fidèles à la dynastie impériale la traitaient de Majesté, comme au temps de sa haute fortune ; les renégats de l'empire, que l'abdication de l'empereur avaient autorisés à servir la restauration, l'appelaient Madame la Duchesse ; les princes, les grandes dames de Rome, qui n'avaient ni souvenirs à caresser envers elle, ni ménaucens à garder envers le gouvernement français, l'appelaient indifféremment Reine, Duchesse, Altesse ou excellence. Dans cette réunion d'étrangers de marque, que l'hiver amène chaque année à Rome, et qui, presque tous, se faisaient présenter chez la belle fille, la belle-seigneur du grand Napoléon, on reconnaissait les Polonais à leur culte, leurs sons respectueux pour la reine et tout ce qui portait le nom de Bonaparte ; pour eux, le faste de la cour avait seul disparu ; ils affectaient d'en conserver, près de la duchesse, le ton, les déférences, et jusqu'aux moindres formules. Les Anglais y montraient un mélange de fanatisme napoléonien et de pitié pour la puissance déchuë, qui trahissait également leur engagement, leur curiosité et leur insolence. Les Allemands, toujours calmes, fins, lourds et prudents, restaient près de la duchesse dans les termes voulus par le traité de 1814 ; et les Russes, plus inconsiderés, lui faisaient la cour en dépit de l'espionnage qui devait les dénoncer à leur autocrate.

La duchesse de Saint-Leu habitait alors la villa Paolina, appartenant à sa belle-sœur, la princesse Borghèse. Ce ne fut pas sans beaucoup d'émotion que j'entraî pour la première fois dans ce salon où je devais retrouver tant de granieures éclipsees ; j'y reçus l'accueil gracieux et empreint de cette reconnaissance tacite que la duchesse réservait aux Français qui venaient la visiter dans l'exil. Cette action n'avait pourtant rien d'héroïque, car le duc de Laval était à cette époque notre ambassadeur à Rome, et nul homme ne comprenait mieux que lui tous les sentiments nobles ; on pouvait impunément payer son tribut aux royales infortunes, et se dispenser d'être ingrat pour lui plaire. Malgré la sécurité que son caractère devait inspirer sur ce point, la plupart des courtisans impériaux devenus royalistes, amenés à Rome pour leur santé ou leur plaisir, évitaient de rencontrer la reine Hortense, et détournaient la tête lorsqu'elle entrait dans sa loge à Valle, ou lorsqu'elle passait dans le Corso en calèche. Les plus courageux de ces purs courtisans allaient la voir en cachette, et quand j'apprenais, non par

On a également arrêté le sieur Moutier, gargarier, rue Marie-Stuart, 17. C'est chez lui qu'ont demeuré Hubert et Steuble.  
On pense qu'il sera élargi demain ainsi que M. de Bronard. (*Le Droit*)  
— Le ministère espagnol se désorganise peu à peu. M. Perez, ministre de l'intérieur, qui a donné sa démission depuis quelque temps, n'est pas encore remplacé, et voici un nouvel intermède dans cette administration toujours incomplète. Le maréchal de camp Ramonez, ministre de la guerre, vient de se retirer, et il a été provisoirement remplacé par M. Espinola, baron de Solar. Ce choix n'a rien de sérieux, et on doit s'attendre à recevoir au premier jour la nouvelle d'un entier renouvellement de l'administration. (*J. des Déb.*)  
— On parle de l'intention qu'a le gouvernement de former sous la direction d'un officier général, une compagnie de *soldats d'élite*, dite *compagnie d'essai*, et dont le but avoué serait de servir de modèle pour une réforme générale d'instruction et d'équipement militaire. On attache une haute importance au choix des sujets destinés à faire partie de la nouvelle compagnie. Les cadres seraient, dit-on, déjà à peu près remplis ; on s'occupe en ce moment de l'uniforme qu'elle devra porter.

— Le monde politique est en émoi par suite de l'accueil bienveillant que la princesse Marie d'Orléans a fait aux princes de Monfort, fils de Jérôme Bonaparte. L'empressement que ces jeunes princes ont montré à faire leur cour à leur nouvelle parente, a prouvé que tout rapprochement n'était pas impossible et que toute alliance pouvait un jour cesser de l'être. On s'en occupe beaucoup à Stuttgart, où la famille de Jérôme est très aimée.

— Il paraît qu'il existe à Birmingham un atelier clandestin où l'on fabrique en grand de la fausse monnaie. On assure que les faussaires ne se contentent pas de contrefaire la monnaie d'Angleterre, mais qu'ils travaillent aussi à imiter celle de France. Le *Globe* annonce que l'on a vu des échantillons de pièces de 5 fr. et de 2 fr. à l'effigie de Louis Philippe, qui avaient été fabriquées à Birmingham.

Il y a quelques années que des faussaires ont voulu établir ici une fabrication de bank notes ; ils ont été découverts et poursuivis par la police. On doit espérer des mesures de réciprocité de la part du gouvernement anglais.

— Le *Times anglais* publie la révélation suivante sur le complot d'Hubert :

« Un de nos correspondans nous informe que l'intention de construire une machine infernale, pour Louis-Philippe, avait été découverte, il y a déjà quelques mois. Une personne de la connaissance de notre correspondant en reçut la nouvelle de France, et aussitôt elle transmit la lettre qu'elle venait de recevoir à lord Palmerston, qui en donna immédiatement communication à l'ambassadeur français. Un courrier fut à l'instant expédié à Paris.

— M. Lafitte a adressé la lettre suivante aux électeurs du 1er. arrondissement de Toulouse, qui lui offraient la candidature à la place de M. le maréchal Clausel :

A M. Durand de Monistrol.

Paris, 7 décembre 1837.

« Monsieur, recevez l'expression de toute ma reconnais-

sance pour l'offre que vous me faites en votre nom et au nom de vos amis, de vos suffrages au 1er. collège de Toulouse.

« En me choisissant pour son député, Toulouse, permettez-moi de le dire, accomplira un grand acte de moralité politique et relèvera les espérances de tous les véritables amis de leur pays. Lorsqu'un citoyen, servi peut-être par d'heureuses circonstances, mais notamment doué de patriotisme et de désintéressement, a pu rendre quelques services à une nation, il n'est ni équitable ni prudent de le rendre victime d'une éclatante ingratitude. Mériter la reconnaissance d'un peuple est un but sublime, n'enlevez pas aux hommes qu'anime un tel mobile, l'espérance de la conserver quand ils l'auront obtenue. Vous comprenez, monsieur, que je ne traite pas ici une misérable question personnelle ; à mon âge, on n'est pas si vain. Je voudrais seulement dans nos mœurs politiques une fixité plus encourageante pour les jeunes enthousiasmes. Soyez mon organe auprès de vos amis, dites-leur bien que la France sera toujours servie par moi à la chambre et hors de la chambre.

« Agréez, etc.

J. LAFITTE.

#### BULLETIN DE LA BOURSE DE PARIS DU 19.

Le discours du roi, sur lequel on comptait beaucoup à la bourse pour donner lieu à de grands mouvemens sur la rente, n'a point encore produit aujourd'hui l'effet qu'on en attendait. Il y a eu très peu d'affaires en général, et les fonds étaient assez généralement faibles et offerts. Le 5 p. c. a légèrement fléchi à 107 90 fin courant et le 3 p. c. à 79 40.

On a fait 21 sur l'actif espagnol sans beaucoup d'affaires. Les actions de la Banque de Belgique ont été assez recherchées et l'on a fait 155 sur cette valeur.

Il s'est fait aujourd'hui des lots de Prusse à 235.

Les actions industrielles ont donné lieu à quelques transactions.

L'emprunt d'Haïti est toujours à 3 p. c. assez ferme.

#### AFFAIRES D'ESPAGNE.

Voici ce qu'on lit dans la *Sentinelle des Pyrénées* :  
On écrit des frontières de la Navarre, le 14 décembre : Par ordre de don Carlos, le bataillon de volontaires de Madrid a été destiné à surveiller les côtes de Biscaye et de Guipuzcoa, par où il est introduit journellement pour les carlistes des habillemens, chaussures et objets de guerre, provenant d'Angleterre.

On sait qu'une grande partie des équipemens pour les troupes de don Carlos arrivent d'Angleterre, débarquent à Bilbao et passent aux carlistes. Il s'est même tenu des foires à quelque distance de cette dernière ville où ces effets sont vendus à la faction, et nous pouvons supposer que le gouvernement l'ignore.

Par ordre de don Carlos, un de ces jours derniers, le général don Bruno de Villaréal a été mis en liberté.

On dit qu'Espartero est sur Penacerrada.

Nous ferons observer que les journaux de Madrid font remarquer depuis quelques jours que le fameux père Cirillo se trouve en Angleterre, où il fait beaucoup d'achats d'équipemens et d'habillemens pour les troupes du prétendant.

— On lit dans le même journal :

« On écrit de Cadix, à la date du 26 novembre, qu'on y signait à grand bruit une pétition adressée au général Aldama. Cette pétition demande le châtiement des principaux chefs de l'émeute de San Felipe et l'épuration de la garde na-

la princesse qui respectait leur faiblesse, mais par quelque indiscret témoin, ces visites clandestines, j'avoue que je ne me refusais point le malin plaisir de les ébruiter.

La présence de la reine de Westphalie, de son ami Jérôme Bonaparte, celle des jeunes princes de leur famille et de quelques grands personnages de chaque nation, donnaient d'abord à ce salon un aspect froid et cérémonial, qui rappelaient les cercles de l'empire ; la musique venait alors, comme autrefois, au secours de la contrainte générale ; mais le concert et la moitié des visiteurs partis, une seconde soirée commençait ; c'est alors que la reine essayait la romance qu'elle avait faite la veille, et qu'elle se livrait avec nous au plaisir de causer France.

La politique était bannie de ces conversations ; l'on obéissait scrupuleusement à la recommandation de la princesse à ce sujet : il y allait de son séjour à Rome, de sa tranquillité à venir, et l'on craignait avant tout de la compromettre. Pourquoi ses amis ne se sont-ils pas maintenus dans cette sage résolution !

Nous étions au commencement de l'année 1827, pendant les premiers jours de janvier où chacun se rencontre en calèche dans les rues de Rome, se portant mutuellement des cartes de visite et profitant du soleil qui déjà annonce le printemps dans ce beau climat. Cette manière fort commode d'accomplir un devoir de politesse n'étant pas convenable envers d'illustres exilés, nous nous rendîmes en personne chez la reine Hortense. Elle était presque seule et fort triste. C'est là l'effet ordinaire des anniversaires solennels. On compte les amis qui y manquent ; on compare, on s'aperçoit d'avantages des changemens pénibles survenus dans sa position. C'est le *momento mori* des familles, et quelle famille avait plus à regretter que celle là !

La reine Hortense s'aperçut que j'étais frappée ou plutôt émue de sa tristesse, et répondant à ma pensée elle dit que ce jour-là n'était pas pour elle le plus difficile à passer, que c'était le jour des Rois, fête toute patriarcale où l'empereur réunissait toute sa famille, où l'élu de la fête recevait un présent de sa main, et où la princesse placée du côté de la table où se trouvait le roi ou la reine du jour était obligée de leur donner un bal dans la semaine. — Cet usage, nous l'avons conservé entre nous, ajouta la reine Hortense, et comme *Madame Mère* est souffrante, c'est chez moi qu'on dînera cette année, le jour des Rois.

Et la reine fit l'honneur à ma fille et à moi de nous inviter à ce dîner ; il était peu nombreux. Voici à peu près quels étaient les convives :

nationale. Il s'agissait en même temps de l'arrestation de l'un des rédacteurs du Défenseur du Peuple.

On ajoute qu'à Chiolana un tumulte y avait été provoqué par les modérés, qui ont fait entendre les cris de: Meurent les exaltés! vivent les modérés!

On écrit de Bayonne, le 14 décembre:

Don Carlos était encore, le 10, à Amurrio. Espartero était, à la date du 11, sur le bord de l'Ebre, à peu de distance de Logrono. Les carlistes sous les ordres de Graciaz et de Sanz, se tenaient dans le rayon de Graugui à Arga épiant les mouvements des troupes christines de la Ribera.

La Sentinella des Pyrénées prétend que le général Cordova a été nommé ministre de la guerre. Elle ajoute qu'un courrier lui a été expédié pour lui annoncer sa nomination.

BELGIQUE.

BRUXELLES, LE 20 DÉCEMBRE.

Nous apprenons que l'on attend pour lundi prochain les deux jeunes princes de Saxe Cobourg, qui ont déjà passé près d'une année à Bruxelles. Cette fois leur visite ne devant être que d'une quinzaine de jours, les princes logeront au palais LL. MM. reviendront en ville probablement le 29, et l'on croit qu'il y aura un bal à la cour avant la fin de l'année.

On nous assure que l'aîné des jeunes princes de Cobourg épousera sous peu la princesse Clémentine de France; cette nouvelle alliance qui paraît tout à fait décidée, est attribuée à l'influence personnelle du roi Léopold.

On lit dans le Commerce Belge aux nouvelles de Bourses: Le général l'Olivier a eu ce matin une longue conférence avec M. le ministre de la guerre qui lui a remis ses instructions; ce général vient de partir à l'instant, accompagné de ses aides de camp. On dit qu'il a été reçu par le roi avant son départ.

Un des représentants du Luxembourg devait hier interpellier les ministres sur les mesures qu'ils avaient prises, les réponses qu'ils avaient reçues de l'étranger, relativement à la question du Grünwald, mais des démarches instantes faites près de ce représentant l'ayant convaincu qu'il placerait le ministère dans une fautive position, soit en l'obligeant à dire tout ce qu'il sait, ce qui pourrait répandre des inquiétudes, soit en cachant ses projets ce qui pourrait laisser croire qu'il fléchit, ce représentant a consenti à ajourner ses interpellations, à la condition que l'on ne perdrait pas un instant pour exécuter ce qui lui était annoncé.

La majorité du conseil qui, dès l'origine s'est prononcée pour des mesures énergiques, est, dit-on composée de: MM. Willmar, d'Haart, Ernst et Nothomb; M. de Theux et un ministre d'état sont encore d'avis que ce différend peut se terminer par les voies diplomatiques.

Immédiatement après la réception de l'estafette dont nous avons annoncé l'arrivée avant-hier, des ordres ont été donnés au général Goethals, commandant la 2me division, de faire relever ses troupes sur les frontières et les tenir prêtes à partir: effectivement, hier, la 2me brigade de cette division commandée par le général l'Olivier, a opéré son mouvement, le 7me régiment de ligne en garnison à Anvers est parti ce matin par le chemin de fer pour Louvain; le 1ame régiment en garnison à Gaud, a dû quitter aujourd'hui cette ville, aussi par le chemin de fer pour se rendre à Tirlemont; le 8me régiment attend à Anvers l'arrivée du 4me, pour prendre la même direction; le 2me régiment qui est en garnison ici, a été prévenu de se tenir prêt. A cette division doivent se joindre 4 escadrons de cavalerie légère, 2 batteries d'artillerie de campagne et une batterie d'artillerie légère. Déjà un escadron de fer, chasseurs à cheval a traversé Bruxelles ce matin.

Ces mouvements de troupes causent partout un vif émoi; le public en est préoccupé; les lieux publics retentissent de projets guerroyants.

On assure que le jeune Detry qui est parvenu par ses seules inspirations à confectionner avec perfectionnement l'instrument bois et paille dit Gusikow, se fera entendre de

main au Théâtre-Royal, dans la représentation au bénéfice de M. Théard; M. Detry a fait violence à sa modestie en cédant aux conseils de ses nombreux amis, qui après avoir jugé ses progrès, l'ont engagé à ne pas priver le public pendant plus longtemps du talent qu'il s'est acquis. Le concert de M. Detry, excitera encore la curiosité déjà vivement piquée par la composition du spectacle choisi par M. Théard.

BULLETIN DE LA CHAMBRE.

La chambre des représentants a continué aujourd'hui la discussion sur le projet de loi relatif aux sucres. Un léger débat s'est engagé sur une question de priorité; plusieurs membres demandaient qu'on s'occupât en premier lieu de la question du rendement comme étant la plus importante; d'autres voulaient que l'on mit d'abord en discussion la proposition de M. le ministre, qui tendait à rendre définitivement acquis au trésor le quart du droit imposé sur les sucres bruts importés, c'est à dire à ne restituer à l'exportation que les trois quarts de la prise en charge. C'est cette question qui a eu la priorité. Un amendement a été déposé par M. Liedts; cet amendement a pour but de faire opérer la restitution des 9/10° du droit, de sorte que 1/10° serait seul acquis au trésor. La discussion continuera demain.

Le sénat s'est réuni à 2 heures; il a entendu plusieurs rapports et a ouvert et fermé les discussions générales sur quatre projets, savoir: les concessions de péages, l'autorisation de percevoir les impôts sur les bases actuelles jusqu'au 1er février prochain, et deux projets relatifs à des délimitations de communes.

Bruxelles, 21 décembre (trois heures).— Notre bourse a été complètement annihilée par les conversations politiques; les mots: Grünwald, Luxembourg! avaient seul cours, les dissertations stratégiques absorbaient les calculs de la liquidation. Les habitués, vieux guerriers de l'empire, se montrèrent les plus pacifiques, leurs raisonnemens calment la fougue belliqueuse de ceux qui désirent un mouvement de fonds publics. L'opinion générale est, qu'il n'y aura ni conflagration, ni même apparence d'hostilités, les cabinets du Nord étant trop prudents pour se laisser engager dans des difficultés à cause d'un sujet aussi peu important.

Les affaires comme nous venons de le dire ont éprouvé du ralentissement, sans baisse marquée à la cote:

Société Générale titres en non fl. 807 A.; certificats au porteur émission de Paris, 1710 A.; Société de Mutualité 133 75 (113 3/8) fait et reste P.; Société Civile traitée à 1072 50 (107 1/4) cotée 1070 107 P.; Banque de Belgique 1480 (148) A.; Actions Réunies 1070 (107) P.; Société Luxembourgeoise 1015 (101 1/2) P.; Sarslongelamps 1305 (130 1/2) A.

On conçoit que l'actif espagnol se trouve totalement négligé, le seul cours établi a été 19 7/8 P.

Le chiffre de la souscription ouverte à la Banque de Belgique pour 150 actions de la Société de Herve, n'est pas encore connu.

Marché des huiles et grains.— Les huiles et les grains grasses de nouveau plus faibles et sans affaires. Les tourteaux sans variation.

Anvers, deux heures 3/4. — Par voie télégraphique. — Ardoin 19 3/4 A 19 13/16 P.

LIEGE, LE 21 DÉCEMBRE.

On nous assure que l'affaire du Luxembourg prend une certaine gravité. Il est impossible de croire aujourd'hui à la guerre; et cependant il semble que les difficultés survenues à l'occasion de la forêt du Grünwald, cause une certaine inquiétude à notre cabinet. On a vu que des troupes avaient été dirigées sur le Luxembourg.

Nous avons déjà fait connaître la difficulté. Les traités conclus avec les grandes puissances, nous garantissent la jouissance des portions de territoire conquises la révolution; mais la diète germanique n'a jamais reconnu notre possession du Luxembourg, et l'on assure qu'elle a déclaré à la France et à l'Angleterre qu'elle était prête à soutenir les prétentions du roi Guillaume sur la forêt de Grünwald, en vertu du pacte d'association des états germaniques.

De leur côté, la France et l'Angleterre, qui se sont portées garans des traités, auraient déclaré, à leur tour, qu'elles étaient prêtes à maintenir l'existence des derniers traités. On voit donc que si la diète ne revient pas sur ses résolutions, il pourrait y avoir là matière à conflit.

On ne doit pas se dissimuler, non plus, que la Prusse a aujourd'hui moins de sympathie que jamais pour la Belgique,

part, le plus jeune ressemble à l'empereur son oncle d'une manière frappante. C'est son regard d'aigle, son sourire gracieux, ses traits où se révélait toute la force d'une grande volonté. Avec cette ressemblance, on ne peut être un homme ordinaire.

En sortant de table, nous trouvâmes le salon rempli des personnes invitées pour la soirée, parmi lesquelles se trouvaient plusieurs des premières familles de Rome; la princesse M..., le duc de L..., la marquise A..., etc., et tout ce qu'il y avait à Rome d'étrangers et d'artistes de bonne compagnie. On y remarquait, au milieu d'un bien petit nombre de Français, la comtesse de V..., que son titre de belle-mère d'un ambassadeur n'empêchait pas de venir témoigner à la duchesse de Saint-Leu le souvenir qu'elle gardait des bonnes grâces de la reine de Hollande.

Dans les soirées intimes de la duchesse de Saint-Leu, on lisait la pièce nouvelle qui venait de réussir à Paris, soit aux grands, soit aux petits théâtres. Pour que cette lecture fût plus animée, la duchesse faisait venir autant d'exemplaires qu'il y avait de rôles dans la pièce, et chacun était chargé de lire celui qui lui donnait; c'était une véritable épreuve pour l'intelligence des acteurs lisant. La reine Hortense, qui avait très bien joué la comédie à la Malmaison, s'en tirait à merveille. Je me rappelle avoir la chose chez elle une pièce de M. Scribe, dont l'esprit, parfaitement compris des lecteurs, fut particulièrement de M. J. G... Ce qui nous révéla la passion de ce dernier pour la comédie et sa facilité à faire de jolies scènes.

Ce goût pour les arts suivait la reine Hortense dans sa retraite, sur le haut de cette belle montagne qui domine le lac de Constance. C'est là qu'elle vivait à son gré, loin de la contrainte qu'impose le monde à ceux qui y ont joué un rôle important; c'est là que la peinture, la musique, la lecture parvenaient à la distraire de ses regrets; un des plus vifs qu'elle éprouvait alors, c'était de ne pas voir le beau mausolée érigé à sa mère; elle se le faisait raconter, elle en traçait le dessin sous la dictée, puis ses larmes venaient tout effacer!

Dans cette charmante retraite ornée de toutes les reliques de l'empire, où, près d'une table couverte de tout ce qui avait appartenu à l'impératrice Joséphine, on voyait le portrait de roi de Rome, ce portrait qui avait reçu le dernier soupir de l'empereur; au milieu de tant de souvenirs de grands et de magnificence, quand tout y us transportait à ces temps où régnait la gloire, quand vous vous laissez aller à la gloire du passé... la modestie, la régulation de la reine Hortense vous ramenait malgré vous à la simplicité de sa position actuelle. Là,

et cela à cause de l'affaire de l'archevêque de Cologne; car le cabinet de Berlin croit que l'influence belge y a joué un rôle. Cette circonstance est très fâcheuse dans la situation actuelle.

Nous croyons cependant que la question du Grünwald aura une issue pacifique, car nous ne pouvons croire la guerre possible aujourd'hui. On ne l'a pas faite après qu'on eut chassé le roi Guillaume, on ne l'a point faite après le blocus des côtes de Hollande, après le siège de la citadelle d'Anvers, on ne la fera point pour quelques chênes de la forêt de Grünwald.

ÉTAT POLITIQUE DU NORD.

Tandis que l'intérêt excité par les révolutions qui ont successivement éclaté en France, en Belgique, en Espagne, en Portugal, s'éteint et s'efface, les graves événements qui se préparent dans le nord de l'Europe, appellent et sollicitent l'attention publique. Une nouvelle croisade absolutiste vient de s'y organiser contre les idées libérales et contre les institutions même les plus inoffensives; une recrudescence de despotisme s'est manifestée au sein des cabinets présidés par les gothiques héritiers des traditions du moyen âge. Heureusement les peuples ne sont plus ce qu'ils étaient il y a deux cents ans. Le nord comme le midi a vu ses enfans se ranimer, et secouer leur engourdissement, aux rayons vivifiants du soleil de la liberté. L'ignorance n'est plus aussi épaisse qu'elle l'était alors. On a appris beaucoup, on a pensé, on a écrit. La raison publique s'est formée, et, grâce à la double influence de la religion et de la philosophie, le besoin d'appliquer à l'ordre politique les principes de tolérance et de charité, de justice et de libre examen qui nous guident dans l'ordre moral, commence à se faire sentir partout avec une vivacité égale.

Le roi de Hanovre avait cru pouvoir donner impunément l'exemple du rétablissement du pouvoir divin. Il a été trompé dans son attente. Il a rencontré une résistance énergique qui se propage lentement, il est vrai, mais qui, par cela même, n'en sera que plus forte. L'enthousiasme allemand ne ressemble pas à un feu de chaume. C'est quelque chose de grave et de sévère, d'immense et de profondément concentré. Il faut beaucoup de temps pour que la fournaise s'allume; mais aussi quand la flamme a éclaté, quant la matière en fusion bouillonne, tous les efforts humains ne sauraient prévenir le débordement de la lave, ni étouffer le feu. Gœttingue a protesté la première contre le coup d'état du roi Ernest. Osabruck s'est levé à son tour. Kiel et Hambourg encouragent l'opposition par leurs adresses de félicitation aux défenseurs de la constitution hanovrienne. Quelques emprisonnements et quelques condamnations activeront le mouvement. Les souvenirs de la fête de Hambach se réveilleront avec force. Les associations politiques, aujourd'hui relâchées et mutilées, se reconstitueront sur de nouvelles bases; l'heure de la délivrance approche!

Le gouvernement prussien, oublieux du passé, étend le champ de ses usurpations. Au nom de la philosophie et de la tolérance, il envahit le fusil au bras, la mèche allumée, le domaine religieux, et poursuit l'opinion catholique dont il frappe les représentants austères. Au nom de la nationalité prussienne, et des intérêts de la monarchie, il persécute les hommes généreux qui croyent l'unité de l'Allemagne et qui cherchent à répandre la croyance aux bienfaits des institutions constitutionnelles qui garantissent les droits du peuple et déterminent les devoirs des rois. En contagion des idées libérales l'effraye; le réseau de la censure, jeté sur le pays, resserre ses mailles; la police a reçu l'ordre de surveiller avec plus de sévérité que jamais l'introduction de tous les livres venant de la France et de la Belgique. Comme Louis XIV vers la fin de son règne, mais dans un sens opposé, le vieux roi s'abandonne à toutes les inspirations d'un fanatisme rétrograde, qui provoquera une réaction fatale. La Prusse est trop éclairée pour consentir à vivre longtemps encore sous un régime de bon plaisir. Attendez que la mémoire des qualités recommandables de son roi, et surtout de ses malheurs, s'éteigne dans les masses, et vous verrez ce que deviendra la monarchie prussienne.

En Bavière, il est arrivé ce que nous avions prévu et

rien ne rappelait ses importances mesquines, burlesques, ce servage puéril, que l'on remarque d'ordinaire près des puissances déchues on n'y jouait point à la cour comme les enfans jouent à la chapelle. Là, son salon réunissait les talens que la disgrâce ne fait pas fuir, c'est à dire les plus nobles.

C'est là que j'ai entendu Casimir Delavigne lire ses *Messéniennes*, accompagnées par la harpe du célèbre Labarre; c'est là que la belle voix de Mme. du Bignon nous charma par sa pureté; par la grandiose de sa méthode, et que nous partagions nos applaudissemens entre elle et la jeune princesse de Hol... qui tenait le piano. Puis venait ensuite M. Amédée de B..., avec ses romances si gracieuses et si franchement gaies; puis des duos bouffés improvisés par le général Br... et Amédée de B..., espèce de proverbe en musique du meilleur comique; puis une complainte inspirée par la reine Hortense à une jeune muse, complainte qui attendrait tout le monde, et des couplets dont la gaie bravade l'exil. L'exil, il faut qu'il y ait de grandes tortures dans ce monde pour rendre insensible à une existence si douce, si bien choyée par des amis, si bien amusée par des talens en tous genres.

Ceux qui ont connu la reine Hortense savent à quel point cette existence suffisait à ses goûts. Que de fois n'ait-elle pas dit à ses intimes qu'elle souffrait moins dans l'exil qu'elle n'avait souffert sur le trône! Mais l'ambition maternelle, comme toutes les autres, ne permet pas le repos. Voir deux fils élevés pour la gloire, végéter dans l'étranger, inutiles à leur pays! Subir chaque jour leurs plaintes, leurs regrets; les voir, dévorés d'impatience, lire les lettres aux yeux, ce journal relisant un fait d'armes, un discours éloquent, une démarche courageuse, enfin un service rendu à la patrie! Entendre son fils, le nouveau l'héritier de Napoléon, maudire l'arrêt qui lui défend de vivre et de mourir pour cette France, où son nom retentit encore comme un signal de gloire! Ah! c'eût été trop pour l'âme d'une pauvre mère! Sa raison fléchit à l'aspect du désespoir de son enfant. En vain elle combat ses projets insensés. Elle frémir de son audace, son cœur pleure tout, ses pleurs devançant le moment fatal: la soif de la patrie l'emporte, et la revoir ou périr! s'écrie le jeune exilé. Alors, dans le délire de ce mal du pays, de cette fièvre dévorante qui attend le pauvre Suvoyard comme le loup d'un roi, il part... il part le front baigné des larmes de sa mère.

— Hélas! dit-elle en voyant franchir ce beau lac qui le sépare de la France, tu succomberas, j'en mourrai.

Et la reine Hortense est morte. Mmc. SOPHIE GAY.

(1) Depuis princesse Sangousko, et l'une des premières victimes du choléra en Pologne.  
(2) Mlle. de Courlin est aujourd'hui Mme. Casimir Delavigne.

signifié. La chambre des députés a pris ses mesures pour adresser à la diète ses réclamations contre l'ordonnance du roi Louis, par laquelle il a maintenu le budget tel que son ministère l'avait présenté, sans faire cas des modifications que la chambre y avait apportées. On commence également à comprendre, là, qu'il ne suffit pas qu'un roi soit le protecteur éclairé des états pour rendre un peuple heureux. Le mouvement ascensionnel des nations étrangères vers une liberté sage et pacifique, et le développement de leur prospérité matérielle, inspirent un vif désir de les élever, et d'entrer dans la même carrière. La scission entre la chambre et le gouvernement n'est que le prélude à des hostilités plus graves. C'est un symptôme de dissolution prochaine.

Jaloux sans doute d'avoir été devancé dans l'exécution de ses projets de domination absolue, par ses frères de Hanovre, de Bavière et de Prusse, l'empereur de Russie, pour réparer le temps perdu, et maintenir sa réputation de bourreau des Polonais, vient, avec l'assentiment de la Prusse et de l'Autriche, d'abolir la constitution de Cracovie, et de confisquer à son profit l'indépendance de cet état. Les maires et les sous-juges des arrondissements et des communes ont été dépouillés de leurs fonctions et leurs attributions ont été confiées à la police de la ville. Les résidents des trois puissances ont été investis du pouvoir d'annuler toutes les lois, toutes les décisions du sénat, et le droit de nommer tous les agents de l'autorité leur a été exclusivement confié.

Il n'est pas jusqu'au roi de Suède, de populaire origine, qui ne se prépare à frapper un coup d'état. On prétend que la loi provinciale, qui porte un caractère trop démocratique, doit être suspendue momentanément; que le contrôle, exercé par le storting sur l'administration des finances de l'état, lui sera enlevé; enfin que la censure, qui avait été abolie depuis longtemps, sera rétablie. Ainsi Bernadotte à son tour tendrait la main aux puissances absolutistes pour écraser la liberté et faire rétrograder, s'il est possible, le peuple qu'il gouverne jusqu'aux dernières limites de l'esclavage.

Ainsi les derniers représentants de la royauté absolue en Europe font tout ce qui dépend d'eux pour lâcher leur proie! Ainsi la provocation vient toujours d'en haut! Sublime dessein de la Providence, qui n'a pas voulu que la conquête même de la liberté fut le fruit de la moindre injustice, et que les peuples pussent jamais être accusés d'ingratitude envers leurs rois!

Nous apprenons que le 7me. de ligne arrive aujourd'hui en ville, se rendant dans le Luxembourg.

L'affaire du Grunewald paraît se compliquer, et le gouvernement a cru devoir se mettre en mesure de repousser par la force toute atteinte à l'inviolabilité du territoire garantie par les traités.

Voici ce que nous croyons pouvoir affirmer dès à présent. Une division tout entière, y compris les batteries d'artillerie, a reçu avant-hier soir l'ordre de départ et ce matin le mouvement a commencé. Les 12me. et 7me. régiments de ligne sont partis de Gand et d'Anvers, se dirigeant, par le chemin de fer, sur Liège, où ce soir encore ils passeront la Meuse, après avoir inauguré dans cette course rapide de plus de 35 lieues de France, la section de Tirlemont jusque près d'Ans, qui n'avait point encore été livrée à la circulation.

Les autres étapes, jusqu'à Arlon, seront doublées; tous les officiers, en permission, des corps désignés ont été rappelés et la masse des permissionnaires a reçu l'ordre de rejoindre immédiatement; nous ajouterons que le ministre de la guerre, d'accord en ceci avec les membres les plus influents de la représentation nationale, a donné aux officiers généraux des instructions positives, conformes aux exigences de l'honneur national, et dont ils ne peuvent en aucun cas se départir.

Toutes ces mesures ont été arrêtées dans un conseil des ministres qui s'est réuni dimanche dernier, au palais, de midi à 4 heures, sous la présidence du roi.

D'autre part, vendredi dernier, un régiment prussien jusqu'ici en garnison à Trèves, est entré dans la forteresse de Luxembourg pour renforcer la garnison fédérale. Doublement intéressée à maintenir sur la rive gauche du Rhin son influence déjà compromise à Cologne, la Prusse envoie aussi des troupes se placer en observation dans la Westphalie pour tenir en bride Munster et toute la population catholique du grand-duché de Berg.

En Hollande un bataillon de grenadiers, et d'autres troupes sont en route pour le Brabant septentrional, et des lettres arrivées ce matin de Maestricht annoncent que le général Dibbets faisait démolir un moulin près du fort St-Pierre et d'autres maisons restées jusqu'aujourd'hui intactes dans le rayon de la forteresse. (Emancipation.)

La chambre des mises en accusation a renvoyé hier, devant la cour d'assises de la province de Limbourg, Michel Vandermeulen, de Brée, sous la prévention d'avoir le 1er septembre de cette année, commis un homicide volontaire sur la personne du nommé Bergmans, garde champêtre des communes de Beck et Brée. C'est cette même affaire dont les journaux ont parlé il y a quelques mois; la victime avait été frappée de deux coups de feu, tirés à bout portant le 1er à l'aisselle gauche, le 2e à la nuque.

On écrit de Gand, 18 décembre: Le 12me. de ligne, en garnison à Gand, a reçu avant hier matin l'ordre de se tenir prêt à entrer en campagne. Ce régiment doit prendre la place des troupes, qui vont, nous assure-t-on, être dirigées sur le Luxembourg.

Hier matin des détachements du 5me. sont allés relever à la frontière zélandaise des compagnies du 12me. de ligne. (J. des Flandres.)

On écrit d'Anvers, 19 décembre: Le 7me. régiment d'infanterie, en garnison en cette ville, a reçu l'ordre de partir demain matin par le chemin de fer. Il se rend dans le Luxembourg. Ce départ lui a beaucoup causé ici.

On dit aussi que le 8me., qui se trouve également à Anvers

partira pour la même destination, aussitôt que les troupes qui doivent le remplacer, seront arrivées.

La goëlette française *Hirondelle*, arrivée hier du Havre, est chargée, entre autres marchandises, les carcasses des deux bateaux à vapeur qui doivent naviguer sur la Meuse entre Liège et Namur, composés de 1600 pièces de bois courbe et droites, telles que barreaux, bordages, etc. Ces bateaux auront 160 pieds de longueur et leur tirant d'eau ne sera que de 16 pouces.

La question de l'établissement de la station du chemin de fer dans l'intérieur de la ville, semble enfin devoir obtenir une prompt solution. Si nous sommes bien informés, on n'attendrait plus que l'arrivée de M. De Ridder pour arrêter définitivement le projet et le soumettre à l'approbation du conseil. Ce projet, qui, dit-on, a reçu la sanction du gouvernement, est l'ouvrage de M. De Ridder, et est conçu de la manière suivante:

« Le chemin de fer entrerait en ville entre la porte de Borgerhout et la porte Rouge et arriverait à la première station, celle des voyageurs, qui occuperait toute l'étendue du terrain situé entre la porte Rouge et le marché aux bœufs, sur l'emplacement actuel du béguinage. Une seconde station, celle pour les marchandises, serait établie à côté des entrepôts. »

Le gouvernement demande pour toute indemnité de la ville une somme de fr. 200,000, et moyennant cette somme, il se chargerait de toutes les dépenses.

ACTES DU GOUVERNEMENT.

(Extrait du *Moniteur*, du 17 décembre.) Suite.

Ont été nommés chevaliers dans l'ordre Léopold:

Infanterie de réserve.

Poncelet, major au 20me. de réserve; Francotte, major au 16me. id.; Langerock, major au 21me. idem; Guyot, major au 13me. idem. (Anciens et bous services.)

Etat major de place.

Deleplanque, colonel, commandant de place à Tournay; Van de Poel, colonel, id. à Gand, Peters, major, id. à Venloo; Tilmont, capitaine, major de place à Namur. (Bons et anciens services, et ceux qu'ils continuent à rendre.)

Etat major général.

Renard, lieutenant officier d'ordonnance à l'état major général (zèle et bravoure dans les affaires d'août 1831.)

Compagnies sédentaires.

Lesaffre, major commandant la 2e. compagnie (anciens services et campagnes de guerre; zèle et dévouement dans ses fonctions); Baize, capitaine commandant la 3me. compagnie (id.)

Intendance.

Heylighen, intendand de 1re. classe (zèle et services rendus dans la 2me. direction d'administration.)

Nous publions dans N° de demain la liste des nominations à l'ordre de Léopold dans l'arme de la cavalerie.

Artillerie.

Winssinger, lieutenant colonel, chef de la 3me. direction (bons et anciens services); De Villers du Bourneau, lieutenant colonel commandant la 3me. régiment (ancienneté de ses services; zèle montré dans l'organisation du régiment dont le commandement lui est confié); Mockel, capitaine (bonne conduite aux affaires de Louvain en août 1831.)

Génie.

Bosch, lieutenant colonel (zèle et dévouement en août 1831 comme commandant du génie à l'armée de l'Escaut); Cordemans, lieutenant colonel (importants services rendus en 1831 au département de la guerre; zèle et dévouement dont il donne des preuves constantes); Perwez, lieutenant (bravoure à l'affaire de Louvain en 1831; conduite distinguée au siège de la citadelle d'Anvers); Motte, garde du génie de tre. classe (bons et anciens services; zèle et capacité dont il a constamment donné des preuves, surtout dans les fonctions supérieures à celles de son emploi, dont il a été chargé.)

Service de santé.

Gouze, médecin principal (services rendus dans les importantes fonctions qui lui ont été confiées, et particulièrement dans le traitement de l'ophthalmie); Taetman, médecin dont il a toujours fait preuve, et particulièrement pendant le siège de la citadelle d'Anvers); Carré, médecin de régiment au 3e. de ligne (zèle et courage devant la citadelle d'Anvers en août 1831.)

Gendarmerie.

Knapp, major (services importants rendus dans l'organisation de la gendarmerie; nombreuses campagnes et années de service); Brandt, sous lieutenant (bons et anciens services; zèle et dévouement dont il donne constamment des preuves); Harris, sous lieutenant (services rendus en 1831; son honorable carrière de logis à cheval (longue carrière militaire, et services signalés dans l'exercice de ses fonctions); Lambert François Joseph Jacobi, brigadier à cheval (id.); Auguste Joseph Blumart, gendarme à cheval (id.)

Officiers pensionnés.

Le Lorm, major pensionné (longue et honorable carrière militaire, importants services rendus, zèle et dévouement dans le commandement qui lui était confié); David, capitaine pensionné, à Ostende (bons et anciens services, et sa conduite devant Anvers en 1831); Letoret, médecin de garnison pensionné, à Mons (zèle et dévouement remarquables dans les fonctions qui lui étaient confiées, services désintéressés dans la garnison de Mons, particulièrement en 1831); Caslerman, idem à Tournay (bons et anciens services, zèle et dévouement dont il a donné des preuves à la division des Flandres.)

Service vétérinaire.

Verheyen, inspecteur vétérinaire (bons et honorables services, et en récompense des preuves de zèle et de capacité qu'il a données dans ses fonctions.)

Cavalerie.

Doussot, capitaine de 2me. classe au ter. de chasseurs (anciens services et ceux rendus dans l'administration du dépôt qui lui était confié). Michott, lieutenant au 2me. de chasseurs (bravoure à l'affaire de Kermp, où il a reçu plusieurs blessures); Jacque, sous lieutenant, idem (affaire de Kermp, où il a contribué à la reprise d'un canon); Diekau (baron de) major au ter. régiment de lanciers, officier d'ordonnance du roi (zèle, dévouement et bons services rendus dans les diverses missions dont il a été chargé); Ablay, capitaine de tre. classe au ter. de lanciers (bons services, courage et dévouement montrés en 1831); Van den Berck, capitaine de tre. classe, idem (idem) Van Hoorick, lieutenant colonel au 2me. de lanciers (bons et anciens services, zèle constant dans ses fonctions); Clavel, lieutenant, idem (bons services et conduite pendant la campagne de 1831); Damen, lieutenant au régiment des guides (belle conduite et bravoure à Kermp en août 1831); Reintjens, lieutenant (conduite distinguée dans la campagne de 1831, dans laquelle il a été blessé); De Macar, major au ter. de cuirassiers (bons et anciens services, zèle constant dans ses fonctions); Pertry, capitaine en ter. au ter. idem (conduite à Hasselt en 1831, bons et anciens services); Gekiere, capitaine en ter. au 2me. idem (bons et anciens services, zèle constant dans ses fonctions.)

BIBLIOGRAPHIE.

Il est peu d'ouvrages classiques qui aient obtenu dans nos collèges et nos pensionnats un succès aussi constant que la grammaire de MM. Noël et Chapsal.

Le plan adopté par les auteurs de cette grammaire, la simplicité des règles et le choix si approprié des exemples justifient de reste la préfé-

rence qu'elle a obtenue sur les autres livres de ce genre. Cependant depuis l'apparition du *Nouveau Dictionnaire de l'Académie Française*, des modifications à cette grammaire se faisaient vivement désirer. Il était devenu nécessaire de la soumettre à un travail de révision qui la mit en harmonie avec les décisions de l'ACADEMIE, décisions dont peuvent bien se moquer quelques *neologues* de l'Ecole moderne, mais que les hommes sensés ont toujours regardés et regarderont longtemps encore comme les lois constitutives de la langue française.

C'est ce travail de révision dont nous venons de parler, qui a présidé à la nouvelle édition de la grammaire de MM. Noël et Chapsal que nous annonçons aujourd'hui. Les lacunes et les erreurs que renfermaient les éditions précédentes se trouvent heureusement comblées et réparées dans celle-ci, et nous ne doutons pas qu'elle ne soit favorablement accueillie des maîtres et des nombreux élèves de nos écoles. Elle donnera aux uns des recherches pénibles et laborieuses et sera pour les autres un guide sûr dans l'étude d'une langue dont le perfectionnement doit être aujourd'hui plus que jamais le but des constants efforts des jeunes élèves de nos collèges. Les changements introduits dans cette édition ne rendent pas impossible l'usage simultané, dans les écoles, des éditions anciennes et de la nouvelle.

La patrie typographique de cette nouvelle édition de la grammaire de MM. Noël et Chapsal mérite une mention toute particulière. Elle l'emporte de beaucoup sur celles qui ont été publiées jusqu'à ce jour, et nous aimons à ajouter qu'elle sort des presses mécaniques nouvellement établies dans notre ville sous les auspices d'un industriel célèbre à qui la Belgique et notre province en particulier doivent tant d'établissements utiles. (Voir aux annonces.)

THEATRE.

La représentation de la *Muette de Portici* avait attiré fort peu de monde au spectacle; tant pis pour ceux qui n'y ont pas assisté, car la belle musique d'Auber a été très-bien exécutée; aussi des applaudissements ont-ils accueilli l'air du ter. acte chanté par Mme. St-Ange, et le duo du second acte chanté par MM. Sylvain et Herzman. Ce dernier, en général fort bien dans le rôle de Pietro, a fait preuve pourtant de mauvais goût dans l'air qu'il chante au 5me. acte: le point d'orgue dont il a cru devoir orner cette barcarolle, nous a semblé fort mal choisi et n'a servi qu'à déparer complètement le chant du conspirateur napoléonien. Il a cependant été applaudi.

Les chœurs ont marché avec beaucoup d'ensemble; le final du 2e. acte, et surtout celui du 3e., méritaient des applaudissements, mais par compensation, ils ont été accueillis avec froideur. Nous ferons remarquer ici combien ces applaudissements et cette froideur, répartis à contretemps, sont contraires à nos plaisirs futurs; ils ne peuvent que contribuer à maintenir dans une fausse route l'acteur qui vient s'y fourvoyer, comme aussi à décourager ces artistes auxquels le public ne tient aucun compte des efforts qu'ils font pour atteindre à la meilleure exécution possible.

On s'est plaint de la longueur des entr'actes. C'est là un inconvénient qui se fait plus sentir encore lorsque la salle est peu garnie.

VILLE D'ANVERS.

Les bourgmestre et échevins de la ville d'Anvers annoncent que la direction du spectacle de cette ville sera vacante à dater du premier mai prochain.

Les personnes qui auraient l'intention de se mettre sur les rangs pour l'obtenir, pourront s'adresser avant le vingt janvier prochain à l'administration communale, où leur sera donné connaissance des obligations et des avantages de cette exploitation.

Les principales obligations sont de fournir une bonne troupe pour l'opéra, et accessoirement pour la comédie et le vaudeville.

Les principaux avantages consistent dans la concession gratuite de la salle, dans un subside de vingt cinq mille francs, plus huit mille francs pour confection de nouveaux décors, dans la mise à la disposition du directeur du mobilier en entier ainsi que des décors, tant pour le spectacle que de la salle de bal; dans l'exemption du droit des pauvres ainsi que de toutes contributions excepté la patente; dans l'affranchissement de payer le machiniste en chef le concierge du théâtre et les adjoints.

En l'hôtel de ville, le 12 décembre 1837. Le bourgmestre, Gérard LEGRELLE.

THEATRE ROYAL DE LIEGE.

Aujourd'hui jeudi, 21 décembre 1837, abonnement suspendu. Au bénéfice des pauvres, spectacle extraordinaire donné par MM. les amateurs de cette ville, la 1re. représentation de M. MOUFFLET, ou le duel au 5me. étage, vaudeville en 4 acte par MM. Ladu et Jaime.—Le CONSCRIT, vaudeville en 4 acte.—Le COIFFEUR et le PERRUQUIER, vaudeville en 4 acte, par M. Scribe.

Les entr'actes seront occupés par la musique du ter. régiment de ligne qui exécutera, 1° une ouverture de M. Wanson, 2° pot pourri de Moïse, arrangé pour grande harmonie, par M. Vancaelek.

On commencera à 5 3/4 heures.

LIBRAIRIE DE J. A. LATOUR, A LIEGE.

ALMANACH

DE LA

Province de Liège,

OU TABLEAU DES FONCTIONNAIRES.

Composant les autorités administratives, civiles judiciaires et militaires de la Province: pour l'année 1838.

Volume grand in-18 de 406 pages, broché, couverture imprimée. Prix 1 fr. 30 cent.

Le même cartonné, papier maroquiné et étiqueté, 1 fr. 80 centimes.

Les matières s'y trouvent classées d'après un ordre rationnel, et rien n'a été négligé pour rendre cet Almanach utile à toutes les classes de la Société et notamment aux hommes qui occupent des fonctions dans l'administration publique.

Se vend à Liège, chez J. A. LATOUR; à Anbel, chez H. J. MATHIAS; à Waremme, chez MEUNIER; à Huy, chez H. KNOPS; Mlle. J. GODIN et RANWEZ DE PRESSEUX; à Verviers, chez Veuve RENARD CROISIER et ANGENOT fils; à Spa, chez A. MARECHAL; à Stavelot, chez TALBOT; à Dolhain Limbourg, chez J. F. PAGOUL.

ANNONCES.

BAL A LA GRANDE SALLE DU MOULIN, à HERSTAL, chez BORGUET, LUNDI 25 DÉCEMBRE. 234

Dimanche prochain, on JETTERA un COCHON chez RASKIN-BIA, rue derrière le Mur des Anglais.

HUITRES ANGLAISES, chez ANDRIEN, rue Souverain Pont.

Cabillaux à 80 cent. la livre en détail; Rivets, Raies et Flottes à 60 cent. la livre; Éperlans, Solles, Têtes de Cabillauds à un prix très modéré, chez L. ANDRIEN fils, Souverain Pont.

HUITRES ANGLAISES, chez PARFONDRY, derrière l'Hôtel de Ville.

POISSONS de MER très frais, au Moriane, rue du Stockis.

CABILLEAUX, RIVETS, HUITRES ANGLAISES chez PERET, rue Ste. Ursule.

QUARTIER remis à neuf, à LOUER, rue Hors-Château, n. 478. S'y adresser. 2229

BON VIN du pays, à 17 c. la bouteille: première cuvée à 25 cents, Hors Château, n. 459. Derrière la fontaine St. Jean, à la Grosse Bouteille. 2333

A VENDRE séparément, un MOULIN A FARINE au cheval, avec deux couples de pierres. — On peut les voir en place. S'adresser au n° 202, rue du Stalon, à Liège. 2340

## BAZAR RUE VELBRUCK.

A tte. DU VIVIER DONNE AVIS QUE SON BAZAR est entièrement renouvelé en Meubles, Pendules, Glaces, Porcelaines, Fayences, Cristaux, Objets en plaqués et en bronze, Lampes Anglaises à suspension, Quinquets de table, Tapis, Literies de toutes espèces, etc, etc.

PLUS UNE QUANTITÉ DE TRÈS JOLIS OBJETS POUR ETRENNES.

LE DEPOT DE SOULIERS est continuellement très bien assortis.

Le tout est vendu avec garantie principalement les meubles et pendules. 2303

## A PLACER

AU TAUX DE 4 1/2 0/0 PAR AN,

UN CAPITAL DE 8000 FRANCS,

Appartenant à un établissement; et PLUSIEURS AUTRES CAPITAUX à 5 0/0.

S'adresser en l'étude du notaire BIAR à Liège. 2317

## A LOUER

POUR ENTRER EN JOUISSANCE IMMÉDIATEMENT,

LE BEAU CHATEAU DE STRIVAY, commune de PLAINVAUX, bâti à la moderne et très commodément distribué, avec remises, écuries, cour, grand jardin emmurillé, et garni d'espalliers, bosquets, etc. etc.

S'adresser en l'étude du notaire NIHOUL, à Seraing: 2185

JEUDI, 28 DÉCEMBRE 1837, à 10 HEURES DU MATIN, Madame la comtesse de HAMAL fera VENDRE au pied de arbres, par le ministère du Notaire DIEUDONNÉ,

150 BEAUX PEUPLIERS DE CANADA, Croissants dans une de ses prairies, à Seraing le Château. A CRÉDIT. 2246

VENTE D'UNE BELLE RASPE, A WANDRE.

LE 26 DÉCEMBRE 1837, à 2 heures de relevée, Chez Mathieu PIROTTE, à Wandre, par le ministère du notaire ERNOTTE, en présence de M. Joseph Galopin directeur du charbonnage de Wandre,

IL SERA PROCÉDÉ

A LA VENTE DE 19 PORTIONS DE RASPES,

Croissant dans le bois La Dame, à Wandre, appartenant à MM. COKRILLE, SUERMONDT ET CORTES Y CAMPOMANÈS. — AU COMPTANT. 2336

## Grande Seigneurie de Weinwartshof

AVEC CHATEAUX ET DE QUATRE BELLES TERRES.

PRIX PRINCIPAL UN MILLION 940,300 fl. et 25 KR. V. de V.

Chaque souscripteur prend part également aux 25,326 Primes accessoires de cette entreprise s'élevant à UN DEMI MILLION 4150 FLORINS, composées en numéraires de

ONZE PRIX D'ARGENTERIE SUPERBE ET D'UNE GRANDE VALEUR.

Le tirage se fera IRREVOCABLEMENT et DÉFINITIVEMENT

le 5 Janvier 1838 sous la garantie du Gouvernement.

Une Action fr. 20. — Pour fr. 120 six actions et deux gratis, dont une verte gagnant forcément. Pour fr. 200 dix actions et trois gratis, dont deux vertes richement dotées.

En s'adressant directement à l'administration générale, pour se procurer des Actions de cette grande Vente, on recevra les conditions les plus avantageuses.

L'administration générale, LÉOPOLD DEUTZ, et Comp<sup>s</sup>, Maison de Banque à MAXENCE, s. l. Rhin

## AVIS DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE LIÈGE.

Le sieur G. J. Mouzon demande l'autorisation de faire construire une forge de chaudronnier dans la cour située derrière la maison n. 145, au pied du Pont des Arches, Outre-Meuse.

On peut former opposition dans le délai de quinzaine. Liège, le 15 décembre 1837.

## BOURSES.

PARIS, LE 19 DÉCEMBRE.

Cinq pour cent.	107 90	Esp. D. diff. s. int.	2 1/2
Trois pour cent.	79 05	• Dt. pas. s. int.	2 1/2
Act. de l. B. de Fr.	227 20	Belgic. Empr. 1832	200 20
Napl. Cert. Falc.	97 90	Banque de Belg.	1545 20
Esp. Ardois 1834.	21 1/2		

LONDRES, LE 18 DÉCEMBRE.

3 <sup>e</sup> p. consolidés	93 5/8	Espagne. Cortès.	20 1/2
Bel. Em. 1832 C. D.	112 1/2	Différées.	7 1/4
Holl. Dette active.	53 7/8	Passives.	4 1/2
Portugais, 5 p. c.	30 7/8	Russie.	20
Id. 3 p. c.	19 3/4	Bresil. Empr. 1834.	80 1/4

AMSTERDAM, LE 19 DÉCEMBRE.

Holl. Dette active.	101 1/2	Inscr. au gr. livre.	66 7/16
Dito 2 1/2.	53 7/16	Certif. à Amst.	96 5/8
Différées.	22 13/16	Pologne. L. fr. 300f.	200 20
Billet de change.	22 13/16	Lots de Rd. 50 f.	200 20
Syndic. d'amort.	93 7/8	Espagne. E. Ard.	19 13/16
3 1/2.	77 1/2	Dito grd.	200 20
Soc. de comm. P. B.	173 1/8	Dette différ. anc.	200 20
nouvelle.	20 20	• nouv.	200 20
Russie, H. et C. 5	101 7/8	• passive.	4 3/4
• 1829, 5	105 3/4	Autriche. Métal. 5.	101 1/2

ANVERS, LE 20 DÉCEMBRE.

ANVERS. Det. activ.	102 1/2	ANVERS. Cert. Falc.	92 1/2
• Det. différ.	48 1/2	STAT. Lev. 1832.	101 1/2
Emp. de 48 mill.	101 5/8	• An. 1834.	98 1/4
HOLL. Dette active.	53 7/8		
Rente remboursab.	97 1/2		
AUTRICHE. Métall.	105 1/8		
Lots de fl. 100.	200 20		
• de fl. 250.	433 1/2		
• de fl. 500.	715 1/2		
POLON. Lots fl. 300.	117 1/2		
• fl. 100.	137 1/2		
BRESIL. E. à L. 1834	80 5/8		
ESPAG. Empr. 1834.	19 7/8		
D. diff. 1834.	6 1/4		
Dit. p. 1834.	6 1/4		
Dette diff.	2 1/2		

## CHANGES.

Amst., c. jours.	38 av.
Rotterdam, Idem.	38 av.
Paris, Idem.	pair
• 2 mois.	58 0/10 P.
Lond. p <sup>r</sup> Estr. c. j.	40 1/3
• 2 mois.	40
Francfort, cs. jrs.	36 1/16
• 3 mois.	35 5/8
Bruxelles et Gand	118 1/2

## RESUME DE LA BOURSE D'ANVERS DU 20 DÉCEMBRE 1837.

On a fait peu d'affaires à la bourse de ce jour. L'Actif espagnol ouvert 19 7/8 et reste 19 13/16 argent au comptant. Primes à un mois 19 7/8 dont 1 0/0 cours. Banq. Comm. d'Anvers ouv. 106 5/8 et reste 106 1/2 A. Brésiliens 80 1/2 P. Primes à un mois 81 1/8 d. 1 0/0 cours. Lots de Nassau f. 22 1/2 P. et f. 22 1/4 A.

BRUXELLES, LE 20 DÉCEMBRE.

FONDS BELGES ET ÉTRANGERS.		SUITE DES ACTIONS.	
Dette activ 2 1/2.	54 1/2	S. d'Ougrée.	200 20
Emp. Rotsch.	101 1/2	S. Sars Louch.	130 1/2
• Fin cour.	101 1/2	P. Che. de fer.	200 20
• 1836, 4 1/2.	94 1/2	P. S. de Venues.	200 20
• Fin cour.	94 1/2	P. Bat. à V. Anv.	200 20
E. de la ville 1832	101 1/2	S. St. Léona.	200 20
HOLL. Dette active	53 7/8	N. S. Chatelin.	200 20
Rente domaniale	97 3/4	A. S. Verreries.	200 20
AUTRICHE. Métall.	105 1/8	Ecl. gaz. rés.	200 20
NAPLES. Falconnet	92 1/2	S. Raffinerie.	200 20
ESPAG. Dette act.	19 7/8	P. Verr. Charl.	200 20
• Fin cour.	20 20	Expl. l'Espér.	200 20
• pr. 1 m. d. l.	19 7/8	P. Des Brasseries.	200 20
• différée 1830.	20 20	Librairie H.	200 20
• 1835.	20 20	Typogr. W.	200 20
dette passive.	20 20	Fabr. Tapis.	111 1/2
PORT. Dona Maria	20 20	Fabr. de fer.	113 3/8
BRESIL 1824.	80 1/2	Mutual. ind.	143 3/8
ROME. 1831.	100 3/4	C. de Bruges.	200 20
		H. F. Monc.	200 20
		Libr. Meline.	200 20
		S. act. réun.	107 1/2
		S. de Fleu.	200 20
		P. Ebénisterie.	200 20
		Librairie Sc.	200 20
		Fab. Fianos.	200 20
		H. F. Borin.	200 20
		Hoyoux.	200 20
		Fabr. de pap.	200 20
		Lits de fer.	200 20
		CHEMINS DE FER.	
		De Par. à St Ger.	200 20
		• à V. r. d.	200 20
		• riv. g.	200 20
		A. De Mulh. à Th.	200 20
		P. Gambart.	200 20
		Luxembourg.	101 1/2

## PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 20 NOVEMBRE.

Le brick anglais Catherine, v. de Montevideo, ch. de 14,000 cuirs. — La galéasse danoise Doris, v. de Bordeaux, ch. de vin et prunes. — Le schooner anglais Catharine Boling, v. de la Havane, ch. de sucre.

PLACE D'ANVERS, LE 20 DÉCEMBRE.

Notre marché de ce jour a été calme, pour la généralité des articles. En café, quelques petits lots seulement ont été traités pour la consommation à des prix très-soutenus.

En sucre brut, aucune transaction ne nous a été indiquée, mais nous avons entendu parler d'une vente assez importante (on dit 2000 c.) de sucre Havane blond qui aurait été faite ces jours derniers par la seconde main à f 20 1/2.

Tabac. — Deux marques du chargement de 355 boucauts Virginie réalisés ces jours derniers, ont été revendus avec une avance assez sensible. — Cette feuille est du reste en bonne position.

Riz. — Soutenu, quoique sans affaires.

Les autres articles sans mouvement remarquable.

Imprimerie de J.-Bte. Nossow, rue du Pot-d'Or, n° 622, à Liège.